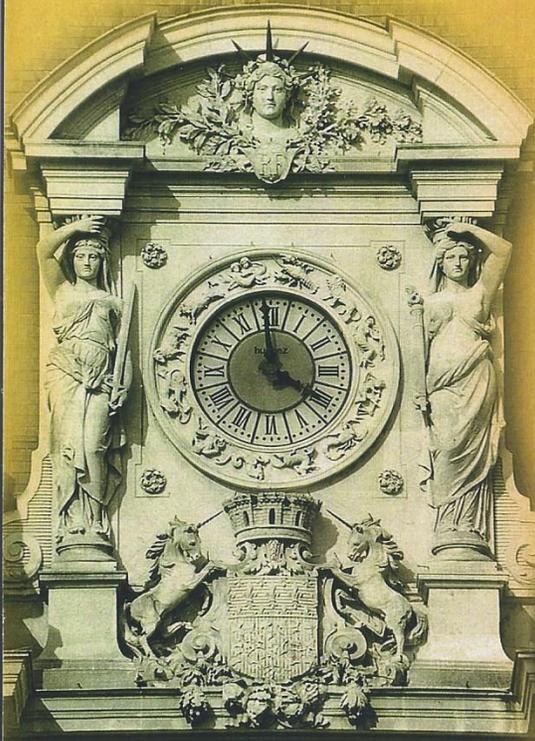
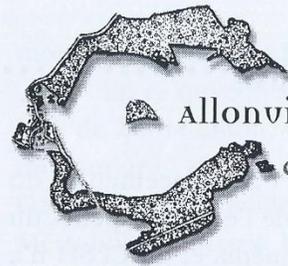


les œuvres  
d'Athanase Fossé  
1851-1923:  
Hôtel de ville d'Amiens,  
Musée de Picardie,  
et Allonville



# Le Trait *d'union*





Allonville

année 2003

Le mot du maire .....	page 2
Association de loisirs A.L.A.C. ....	page 6
Tennis Club .....	page 8
U.S. Allonville Football .....	page 9
Bien-être et Harmonie du Corps .....	page 10
Les artisans d'Allonville .....	page 11
Club des Aînés .....	page 12
Comité des Fêtes .....	page 13
Bibliothèque .....	page 14
Sauvegarde du Cadre de Vie Allonvillois .....	page 15
Association Maurice Choquet .....	page 18
Histoire d'Allonville .....	page 19
Les Coudriers .....	page 25
L'école .....	page 26
Permanences de la Mairie .....	page 27
Association de chômeurs .....	page 27
Location de la salle des fêtes .....	page 28
Collecte et traitement des déchets .....	page 29
Etat civil .....	page 31

## ..... Le mot du Maire.....

**A** la fin de l'année 2001, un excès d'optimisme m'a amené à vous indiquer que bon nombre de réalisations allaient être effectuées dans le courant de l'année écoulée. Malheureusement, seuls les projets qui n'engageaient financièrement que la commune ont vu le jour. Il me reste donc à reprendre la liste des projets évoqués l'année dernière afin de faire le point sur l'avancement :



Le remplacement du chauffage de l'école des petits, du pôle multimédia et du CLSH n'a pas été réalisé en août comme prévu car nous n'avons pas obtenu l'arrêté de subvention des services de l'État. Malgré plusieurs courriers rappelant l'urgence des travaux pour raison de vétusté de l'équipement actuel, nous n'avons à ce jour reçu aucune information sur cette demande de subvention qui couvrira 45% du

montant hors taxe de l'opération.

En ce qui concerne le chemin de Petit-Camon, voirie communautaire de liaison entre Camon et Allonville, Amiens-Métropole a inscrit le montant nécessaire au budget "structurant" 2002/2003. Dès que les acquisitions foncières de part et d'autre de la voie seront effectives, les travaux pourront commencer. Une négociation à l'amiable est en cours avec les propriétaires concernés. Si celle-ci aboutit rapidement, cette route d'accès à notre village devrait être conforme à notre attente dès cet été.

L'étude de l'aménagement des voiries communautaires du village, inscrite au budget, a commencé. La tranche de travaux prioritaire reste l'entrée sud du village chemin de Petit-Camon. La mise en œuvre ne pourra être effective que lorsque son inscription figurera au budget de proximité de la communauté Nord d'Amiens-Métropole.

Le presbytère sera réhabilité dans le courant 2003 en 2 logements locatifs. Un F2 et un F5

seront aménagés conformément au projet de l'architecte Yvan Tognella retenu par la Municipalité après consultation de trois propositions. Le permis de construire est déposé et le choix des entreprises ainsi que le suivi du chantier lui sont confiés.

Depuis le mois d'août, nous sommes propriétaires de la parcelle jouxtant le terrain de football sur laquelle sera réalisé un lotissement de onze parcelles. Les services de la DDE s'occuperont de la réalisation et du suivi de celui-ci. L'opportunité de pouvoir effectuer cette opération en maîtrise d'ouvrage communale devrait permettre de faciliter la gestion d'autres dossiers d'aménagement au sud du village : Effacement des réseaux électriques et téléphoniques et remplacement de l'éclairage public rue du moulin, chemin de Petit-Camon et lotissement Terre des vignes.

Mise en place d'un plateau ralentisseur chemin de Petit-Camon pour marquer l'entrée du nouveau lotissement que l'on a baptisé "Lotissement des Rousses terres"

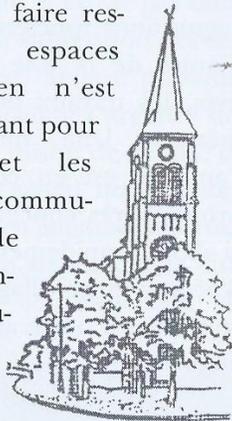
et réduire la vitesse souvent excessive des usagers. Cet équipement permettra de limiter la vitesse à 30Km/h.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), approuvé après révision et enquête publique fin mars 2002, remplace désormais l'ancien document d'urbanisme que l'on appelait POS (Plan d'Occupation des Sols). Afin de permettre la réalisation des lotissements tel que nous le souhaitons, il est nécessaire d'amener une modification du règlement de la zone NAR (zone Réservée à l'Urbanisation Future) afin de l'adapter au(x) projet(s) et de le mettre en cohérence avec la zone UD (zone pavillonnaire). Toute modification d'un document d'urbanisme nécessite une enquête publique, un commissaire enquêteur assurera une permanence en Mairie aux heures d'ouverture pendant un mois.

Malgré cela, d'autres projets plus modestes mais touchant de plus près à notre quotidien et améliorant notre cadre de vie ont été réalisés. Amélioration des

espaces verts, création de parterres, d'une voie piétonne sur la place, renforcement des accotements rue des Auges, etc...

L'amélioration de notre cadre de vie étant l'affaire de tous, je demande à nouveau à chacun de respecter et de faire respecter les espaces publics. Rien n'est plus démotivant pour les élus et les employés communaux que de devoir recommencer régulièrement la remise en état des



accotements engazonnés et d'être amenés à réparer les dégradations commises par des actes de vandalisme. Merci d'avance à toutes celles et tous ceux qui auront entendu ce message.

Afin d'améliorer l'esthétique de l'accès du lotissement "tour des haies", après une négociation assez longue, puisqu'une succession était en cours, nous nous sommes rendus proprié-

taires du terrain situé à gauche de l'entrée. Ceci permettra d'aménager cet espace en stationnements et en aire de jeux. Un maître d'œuvre a été contacté afin de nous préparer un projet d'aménagement et un dossier de demande de subventions. Afin de minimiser l'impact financier de cette opération, il sera procédé à la vente du terrain de jeux actuel du lotissement en parcelle de terrain à bâtir. La municipalité a décidé de louer le garage à l'angle de la ruelle et de l'entrée du lotissement pour ranger le gros matériel communal (tracteur, remorque, débroussailleuse, etc..).

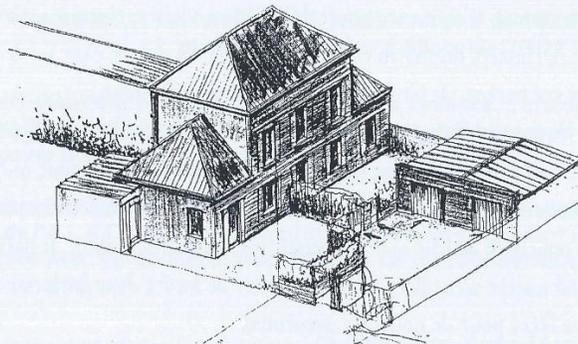
Après avoir brossé dans les grandes lignes les réalisations 2003, je vous rappelle que les élus

sont à votre disposition lors des permanences de mairie ou sur rendez-vous pour répondre à vos éventuelles questions.

Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille trois.

Le Maire,

Dominique Capart



Projet de réhabilitation du presbytère - Arch : Y. TOGNELLA



A . L . A . C .

L'Association de Loisirs Allonville Cardonnette propose pratiquement à chaque période de vacances scolaires une ou deux semaines de CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) qui se déroulent à Allonville, ainsi que 5 semaines consécutives durant l'été (une année à Cardonnette, l'année suivante à Allonville).

A Allonville, au cours de l'été 2002, nous avons accueilli une centaine d'enfants de 3 à 15 ans (une soixantaine en permanence). Pour la première fois nous avons accueilli les jeunes de 13 à 15 ans sur 3 semaines et demi : ce fut un succès avec des activités adaptées mises au programme (itinérance vélo, camping sur une base nautique, baptême U.L.M.,...).

Des interrogations subsistent quant à la pérennité de cet accueil : un nombre minimal de jeunes est souhaitable, le centre de loisirs a-t-il vocation à ouvrir ses portes aux jeunes, en a-t-il les moyens ?...

Le centre "ÉTÉ" a été une pleine réussite grâce à une équipe d'animation dynamique et enthousiaste et aux enfants pleins de vie et d'entrain ! Un repas en fin de centre a réuni parents et enfants autour de croque-monsieur et de quelques danses : un moment fort sympathique.

Les centres des petites vacances accueillent en général une petite vingtaine d'enfants, un programme à la journée est établi (piscine, visites, cinéma, activités manuelles,...), l'accueil du matin est échelonné jusqu'à 10h et c'est un centre familial qui ouvre ses portes, au plus proche des besoins de l'enfant.

Notons que les partenariats établis de longue date (municipalités d'Allonville et de Cardonnette, Caisse d'Allocations Familiales, Jeunesse et Sports) sont indispensables au fonctionnement d'un tel centre de loisirs. Que ces différents partenaires se voient ici remerciés de leur aide précieuse (financements, locaux, logistique, ...).

Cardonnette accueillera cet été le centre de loisirs dans les locaux scolaires et la salle des fêtes pour de nouvelles aventures.



**Planning 2003 :**  
programme annuel en mairie et au C.L.S.H., programme détaillé de chaque période disponible au C.L.S.H. 5 semaines avant chaque centre :

17 au 21 février • 14 au 18 avril • 22 au 25 avril • 1er juillet au 1er août

**Horaires :** 7h30 à 18h.

**Renseignements :** Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 18h  
2, place Mare du Four à Allonville 03 22 93 64 28

**Merci d'inscrire vos enfants 3 semaines à l'avance. L'inscription se fait à la semaine ou à la journée pendant les petites vacances mais uniquement à la semaine pour l'été.**

Il est prévu à court terme que la municipalité Allonvilloise reprenne les activités de l'A.L.A.C. pour une meilleure gestion tout en gardant une collaboration étroite avec Cardonnette (convention). Le fonctionnement actuel n'en sera pas modifié.

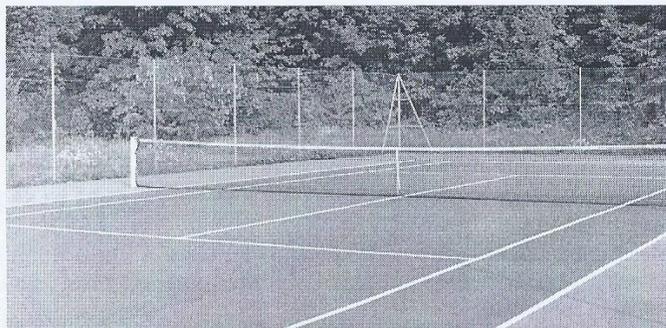
La Présidente, Anne-Marie Mortagne



## TENNIS CLUB

A L L O N V I L L E

Le terrain de tennis, situé derrière la salle des fêtes, pour les nouveaux arrivants, est ouvert à tous moyennant une cotisation modeste. L'environnement est calme et agréable et permet une détente pour l'esprit et pour le corps. Cette année 16 personnes ont payé leur adhésion....davantage ont joué ! Il faut rappeler que le fait d'être à jour de sa cotisation permet de jouer l'esprit tranquille, en paix avec sa conscience.... et d'être couvert par l'assurance. La dernière semaine de Juin des séances de perfectionnement ont été proposées gratuitement par l'association. Le temps, ensoleillé du dimanche 7 Juillet a permis des rencontres de simples et doubles dans une bonne ambiance. Nous vous espérons nombreux en 2003.



*Pour tout renseignement, contacter*

..... le Président Daniel Fourier - 12, La Ruelle - 03 22 93 03 99

..... la secrétaire Annie Leclercq - 1, rue des Auges - 03 22 93 01 26

*Bonne année tennistique.*

Le bureau.

## U.S. FOOTBALL

### LA MARCHE DU CLUB :

Cette saison, nous comptons trois équipes à Allonville (Benjamins, 15 ans et Seniors). Le respect de l'adversaire et des règles restent pour nous une priorité, comme le plaisir de jouer.

### BENJAMINS :

L'effectif étant un peu juste cette année, tout nouveau joueur, né en 1991 et 1992, sera le bien venu. L'entraînement est toujours assuré par Jean-Marc FOSSIER, le mercredi de 17 h à 18 h 15.

### 15 ANS :

Une équipe de - de 15 ans s'est créée cette année, qui affiche déjà des résultats prometteurs. Elle est entraînée par Loïc DEMOLLIENS et Pascal ROUMAZEILLES. Les matchs ont lieu le dimanche matin à 10 h. (les dates seront affichées à la mairie).

### SENIORS :

L'équipe a terminé 4ième la saison dernière et vise la montée cette année. Un tournoi est prévu sur le terrain d'Allonville le 15 juin 2003. Les matchs ont lieu le dimanche après-midi à 15 h. (le 09/02/03 le 02/03/03- le 23/03/03- le 04/05/03 - le 25/05/03)



Nous vous invitons à venir les encourager

### A N O T E R

pour tout renseignement, contacter M. MAUMENE au 03.22.93.05.61

MEILLEURS VŒUX SPORTIFS A TOUS

# Bien-être et Harmonie du Corps

Notre association connaît une affluence record cette année, cinquante cinq personnes dont cinq hommes. Agréable était la reprise de septembre, après les vacances, où les anciens accueillirent les nouveaux, malgré le nombre grandissant de personnes, l'ambiance est toujours très sympathique.

Tous attentifs au cours de Geneviève Mackowiak qui multiplie les mouvements pour garder la forme.

Deux fois par semaine, nous nous réunissons à la salle des fêtes d'Allonville (lundi et jeudi de 18 h 45 à 19 h 45), cours très complets, mariant étirements et accessoires (haltères, élastiques, bâtons) sans oublier les grands classiques, musculation, respiration, relaxation, notre professeur étant à l'écoute de chacun.

Pour tous renseignements, contactez :

Christine BENOIST : 03.22.93.01.57 Catherine SAINT POL : 03.22.93.02.70  
Corinne PILLON : 03.22.93.61.37

Randonnée pédestre : courant avril.

## TAÏ-CHI CHUAN

L'année 2002 a vu la création d'une section Tai-Chi chuan au sein de l'association " Bien-être et Harmonie du Corps ".

Le Tai-Chi chuan (Taijiquan) est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement.

Concrètement, il s'agit d'un long enchaînement de postures de combat qui se succèdent sans interruption. Cette série de mouvements s'effectue lentement et l'accent est mis sur la respiration, la fluidité, la souplesse et le relâchement corporel.

La pratique du Tai-Chi chuan est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale et sans esprit de compétition.

Les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre dès maintenant et les débutants seront les bienvenus.

Cours tous les lundis de 20 h à 22 h à la salle des fêtes d'Allonville.

Contact : J.M. BARBIER 03.22.93.07.85

## Les artisans d'Allonville à votre service

CONSTRUCTION PAVILLONS  
MAÇONNERIE



### Francis Dheilley

31, rue du Petit Camon 80260 ALLONVILLE  
☎ 03 22 93 02 44 - Fax 03 22 93 00 25

RAVALEMENT  
PAR SABLAGE

### J. LEDREUX DEPANNAGE



SANITAIRE - CHAUFFAGE - GAZ

13, chemin d'Amiens  
80260 ALLONVILLE  
TÉL : 03 22 93 73 82  
Port : 06 83 24 90 80  
SIRET : 409 379 948 00014

### Gérald DUQUENNE



EXPLOITATION  
FORESTIERE  
NEGOCE DE BOIS  
PRODUCTEUR DE  
SAPINS DE NOEL

35 Rue des Auges Tél: 03 22 93 03 13  
80260 ALLONVILLE Fax : 03 22 93 07 92  
Siret 384 140 448 000 18 RCS Amiens A 348 140 448

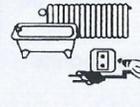
### Salon Lionel

COIFFURE MASCULINE  
Spécialiste de la Brosse à l'ancienne

Je coiffe aussi à domicile sur rendez-vous

**Mercredi et Samedi sur rendez-vous**

7 bis, Grande Rue  
80260 ALLONVILLE  
Tél 03 22 93 01 59



CHAUFFAGE - SANITAIRE  
ÉLECTRICITÉ

### S.A.R.L. J.L. FERNANDES

9, Grande Rue  
80260 ALLONVILLE

Tél : 03 22 69 22 70  
Fax : 03 22 93 00 74



EDITIONS SARL  
Sylvianne PARMENTIER

**AGENDAS  
DEPLIANTS  
GUIDES  
PLANS**

*Vous assure la réalisation et  
le financement de votre projet*

*Parlons en ensemble*

4, le Tour des Haies  
80260 ALLONVILLE  
Tél : 03 22 93 60 86  
Fax : 03 22 93 07 72

## Club des aînés



### ATMOSPHERE...

*Rien ne vaut l'atmosphère sous laquelle on est né  
Du nord ou du midi devant l'immensité  
N'est qu'un petit clocher où je fus baptisé  
Ou l'école où j'appris mon premier alphabet*

*La rue je la revois la même où j'habitais  
Puis celle d'à côté où parfois me rendais  
Seul comme Rousseau disait vivre ma liberté  
Cherchant dans la nature ma raison d'exister*

*Je l'ai appris un jour lorsqu'on m'a appelé  
Quittant le lieu douillet en lequel je suis né  
Cherchant l'égalité que je n'ai pas trouvée  
Mais me suis consolé dans la fraternité*

*D'une atmosphère humaine qu'en eux j'ai pu trouver  
Jusqu'à l'âge où depuis je me suis avancé  
Conservant le secret de leur identité  
L'une s'appelait la foi, l'autre la vérité...*

Comme les années passent vite, déjà au seuil de 2003, je vous présente au nom du Club des Aînés, toujours une très bonne année à tous, qu'elle vous garde en bonne forme picarde, afin de pouvoir nous rejoindre aux réunions, et de toujours bien se divertir et d'y mettre de l'ambiance.

Soyez aussi tous en bonne santé, en 2003.

Nos souhaits très sincères.

Paix à tous.

Le club des aînés,  
Janine Meurisse



## Comité des fêtes

Les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter les vœux pour l'année 2003.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui, nous l'espérons, vous feront déplacer nombreux.

Quatre nouveaux membres nous ont rejoint.

Tous les membres du Comité des Fêtes sont à votre écoute pour toute nouvelle idée permettant de créer de nouvelles festivités dans notre village..

Le Président,  
Roger Parmentier

### Son programme pour l'année 2003

8 mars 2003

30 mars 2003

18 mai 2003

22 novembre 2003

soirée surprise

fête des plantes

réderie

soirée beaujolais



## La Bibliothèque

Les 79 adultes et 84 enfants qui fréquentent la bibliothèque le mercredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h, trouvent souvent leur bonheur parmi les livres mis gratuitement à leur disposition à la salle de la rue des Auges.

Les étagères et le présentoir réalisés par Monsieur Bretaudeau, conseiller municipal, ont permis un classement plus aéré des ouvrages et une présentation claire des revues. Nous nous tenons à la disposition des aînés au début de chaque réunion de leur club.

Nous remercions toutes les personnes qui, par leur don de livres, enrichissent la base de notre bibliothèque. La bibliothèque départementale assure, quant à elle, la rotation des nouveautés.

Nous vous souhaitons de trouver en 2003 beaucoup de plaisir dans la lecture.



L'ASSOCIATION  
POUR LA SAUVEGARDE  
DU CADRE DE VIE  
ALLONVILLOIS

*vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2003*

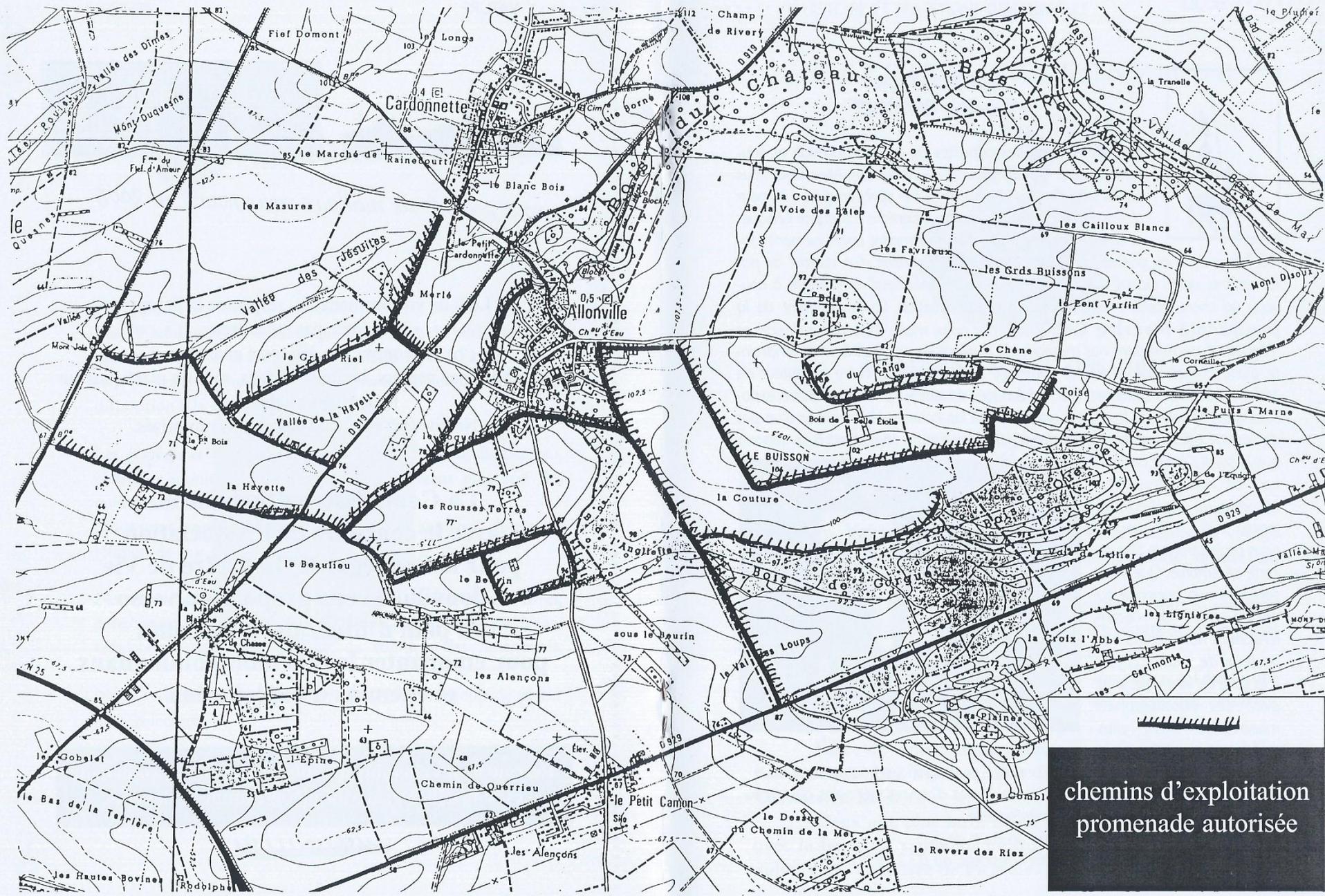
Lors de vos promenades, respectez la nature

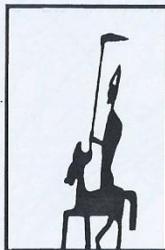
- N'abîmez pas les arbres ;
- Ne coupez pas à travers champs ;
- N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins ;
- Ne circulez pas avec des engins motorisés.

**La Commission d'urbanisme  
avec le concours de l'Association  
pour la Sauvegarde du Cadre de Vie  
Allonvillois vous propose au verso  
un plan d'itinéraires conseillés  
pour emprunter les chemins communaux  
et chemins d'exploitation**

**Retrouvez les chemins d'exploitation où la promenade est conseillée grâce au pictogramme ci dessous.**







## ASSOCIATION Maurice CHOQUET

Proches et amis, personnalités du monde politique et éducatif, anciens élèves entourés de nombreux Allonvillois, nous étions près de trois cents, par ce bel après-midi de juin, pour témoigner de l'affection que nous portons à Maurice Choquet et dire notre reconnaissance à ce maître unanimement estimé. Tel un écho au poème de Prévert "Pour faire le portrait d'un oiseau" dit par les enfants de la classe des Grands, la voix de "Monsieur" emplissant à nouveau sa chère école, a suscité une profonde émotion. Le dévoilement de la plaque **Ecole Maurice CHOQUET** par notre maire Dominique Capart et "Madame", ancrera dans nos mémoires le souvenir de cette cérémonie empreinte d'une authentique simplicité à l'image de celui qui fut notre instituteur de 1954 à 1977. Les souvenirs, d'abord évoqués devant les photos de classe exposées dans la salle de la mairie, ont alimenté les conversations autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité d'Allonville. On ne se résigna à se séparer que le soleil s'étant couché.

Lors de notre assemblée générale du vendredi 10 janvier 2003 à 20 heures nous projeterons le film de cette cérémonie. Que vous soyez ou non ancienne ou ancien élève de l'école d'Allonville nous serons très heureux de vous accueillir à la salle de la mairie. Vous avez des photographies montrez-les nous, elles enrichiront la collection si vous nous l'autorisez.

Aidez-nous à préserver et à faire connaître ce magnifique héritage que nous avons reçu : la collection de plusieurs centaines d'œuvres originales qui témoignent d'une création artistique exceptionnelle.

Pour nous aider, c'est simple comme un coup de fil...

Appelez Jean-Marie Gaodefroy, notre Président, au 03.22.93.02.39.



## HISTOIRE D'ALLONVILLE



ATHANASE FOSSE (1851-1923)

## SCULPTEUR

Enfant d'Allonville, né dans la Ruelle, d'une famille de ménagers. Voilà une des personnalités remarquables du village qui aura laissé ses empreintes dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dès son enfance Athanase se passionne pour la sculpture. Dans les granges de sa maison natale il exécute ses premières œuvres, taillées dans des morceaux de craie. Vers l'âge de quatorze ans il va suivre les cours à l'école des beaux-arts, matin et soir il fait à pied les 7 km qui séparent Allonville d'Amiens.

Élève de Grauck et Le Tellier, ses progrès sont rapides, pensionnaire des beaux-arts à Paris, il devient l'élève de Cavalier en 1874.

Deux ans plus tard, il fait un premier envoi au Salon, avec le buste du sculpteur picard Théophile Caudron, exposé aujourd'hui au musée de Picardie.

LES MONUMENTS DE FOSSÉ à ALLONVILLE :

- Sur la place

De nos jours, le promeneur ou nouvel habitant, peut être étonné par la présence d'un monument inspiré de " la nuit du 4 décembre 1851 " telle que l'a envoyée Victor Hugo dans " les Châtiments ", l'enfant avait reçu deux balles dans la tête.

La force expressive de l'œuvre est d'autant plus saisissante sur cette place ombragée et tranquille.

La sculpture fût installée en 1971 après avoir été conservée au musée de Picardie, qui l'a mise en dépôt dans le village natal de Fossé.

Mais cette œuvre mérite que l'on connaisse l'histoire de sa réalisation :

C'est d'abord en plâtre que le statuaire réalise le modèle de " la nuit du 4 décembre 1851 ", d'une dimension de 1 mètre 20 sur 1 mètre. L'œuvre se fait remarquer à l'Exposition de Rouen en 1886, au Concours des Monuments Girondins à Bordeaux en 1888, puis obtient une médaille



La nuit du 4 Décembre 1851  
Modèle en plâtre

d'or à l'Exposition Universelle en 1889 à Paris.

En ce qui concerne le modèle sculpté dans la pierre en 1888 (celui d'Allonville), il est intéressant de lire l'article critique paru dans le " Progrès de la Somme " du 07 juin 1888 qui relate :

*"Vous connaissez tous la belle poésie de Victor Hugo intitulée "La nuit du 4 décembre 1851". Elle a inspiré à Monsieur Fossé un groupe aussi poignant qu'humain. L'enfant est étendu sur les genoux de l'aïeule, ses membres ont déjà pris la rigidité cadavérique. Son crâne est ouvert, ses yeux bien morts. La vieille, la tête baissée, contemple son chéri avec un regard d'affliction. On se sent ému devant cette œuvre. Je ne regrette qu'une chose, c'est que Monsieur Fossé, qui jadis dans la "Vague" nous a montré qu'il ne manquait ni de morbidesse, ni de relief dans sa forme, ait cru devoir confier l'exécution de ce groupe à quelque praticien malhabile qui a mal interprété l'original. Et puis un sujet aussi délicat reproduit en pierre, rien n'est moins artistique."*

- Dans l'église :

L'Apothéose de Jeanne d'Arc :

La bénédiction eu lieu au cours de la messe du dimanche 3 octobre 1920.

C'est un des meilleurs monuments élevés à la gloire de Jeanne d'Arc, il a figuré au salon de 1898 au Grand Palais à Paris. En haut relief grandiose, la sainte héroïne campée au premier plan, porte vers le ciel un regard extasié, derrière elle la mort, figurée par une femme aux yeux bandés, et portant la faux symbolique. Puissamment modelé, mais non sans grâce, tel est l'œuvre magnifique que possède l'église d'Allonville.

A la suite de cette cérémonie, dans l'après-midi, suivra l'inauguration du monument aux morts avec la participation de la population, des sapeurs-pompiers d'Allonville et de la fanfare nouvellement reconstituée.

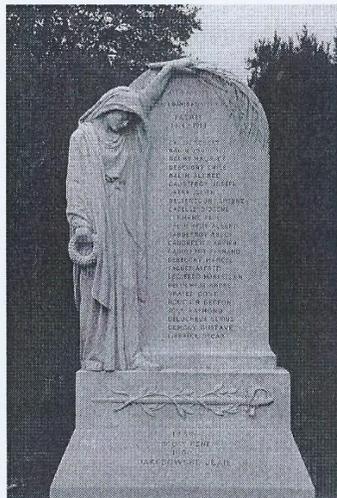
• Le monument aux morts :

Élevé à la mémoire des morts pour la patrie, d'Allonville, ce monument est réalisé par souscription publique, pour l'achat des pierres et le transport, dans le devis il est précisé que l'exécution du monument a été faite gratuitement par Athanase Fossé, statuaire à Paris. Enfant d'Allonville, il est chargé de commémorer le nom de ses jeunes concitoyens qui sacrifièrent leur vie.

La sculpture évoque un beau personnage de femme éplorée, qui protège les morts de son bras et d'une palme dans un geste élégant et pathétique.

Cependant Athanase Fossé fût contrarié par l'emplacement définitif donné au monument, le style funéraire choisi par l'artiste était à l'origine un projet destiné au cimetière.

L'inauguration eu lieu sous la présidence de Jean Hennessy, châtelain d'Allonville et Député, accompagné de nombreuses personnalités.



Le monument aux morts



• Rue du Bout de Ville (n° 3) :

Vous remarquerez le visage féminin sculpté dans la pierre en clef de voûte du porche. Il s'agit d'une œuvre de Fossé offerte à son frère Marc, propriétaire de cette maison construite en 1878.



• La sépulture d'Athanase Fossé :

Dans le cimetière d'Allonville, sur le monument familial, figure un médaillon à l'effigie de Barthélémy, le père de l'Artiste. Au sommet de ce monument était scellé le buste en pierre d'Athanase Fossé, sculpté par lui-même. Hélas ! Volé par des vandales en juillet 1998.....

Après son décès, le 18 juin 1923, l'artiste laissera une quantité d'œuvres considérables, que l'on ne peut énumérer ici, et de n'en citer que quelques-unes à titre d'exemples :

- A Amiens  
A l'Hôtel de Ville :  
1881 : le fronton Est : représentant les Arts et les Lettres  
1884 : le pavillon central avec l'horloge
- Au Musée de Picardie :  
1876 : le buste de Théophile Caudron  
1879 : le buste de Jules Barni  
1887 : le buste de Gérard de Berny
- Au cimetière de la Madeleine :  
1881 : le monument de Jules Barni
- A l'Hôpital Saint Victor  
1892 : le buste de Cauvel de Beauvillé.
- Au Crotoy :  
1881 : le monument de Jeanne d'Arc prisonnière  
1920 : le monument des frères Caudron (détruit pendant la guerre de 1940)
- A Péronne :  
1897 : le monument de Marie Fouré (détruit en 1916)
- A Paris :  
1890 : à l'opéra Garnier : le buste du chanteur Alizard  
1897 : à l'hôtel Roland Bonaparte (10 avenue Iéna) : une cheminée monumentale  
1900 : Cariatides sur la façade d'un hôtel particulier  
4 avenue de Tourville.

Avec son œuvre, Fossé est un des derniers témoins de l'école néoclassique, qui fleurit sous le second empire. La modération de cette école n'est pas obéissance pure. Si ces sculpteurs n'osèrent ni ne voulurent rompre avec l'antique, comme les modernes, ils furent cependant eux aussi de véritables ouvriers de l'éternelle beauté.

Jean-Marie Gaudefroy

## HISTOIRE ET TRADITIONS AU PAYS DES COUDRIERS

REVUE D'HISTOIRE LOCALE  
DU CANTON DE VILLERS-BOCAGE  
ET ENVIRONS

Éditée par l'Association "Au Pays des Coudriers".  
Paraît en Novembre et Mai de chaque année.

*Dans les n°24 et 25*  
*Pierre Nibart y consacre un article*  
*sur la famille*  
*De Rainneville,*  
*châtelains d'Allonville*

Vous pouvez en faire la commande à la mairie  
d'Allonville aux heures de permanence  
ou vous le procurer chez Jean-Marie Gaudefroy au :  
4, Chemin d'Amiens  
Tél. : 03 22 93 02 39



## L'École publique Maurice CHOQUET

• Cette année, l'effectif de l'école est de 60 élèves répartis de la façon suivante :

↳ Cycle 1 : 23 élèves (TPS.PS.GS) ; Mme Foulon à temps partiel et Mme Quint

↳ Cycle 2 : 19 élèves (GS. CP. CE1) ; Mme Louis (remplaçant M Capitani)

↳ Cycle 3 : 18 élèves (CE2.CM1.CM2) ; Mme Miannay

• Les élèves fréquentent régulièrement la bibliothèque municipale chaque mardi après-midi, une fois toutes les trois semaines pour chaque classe.

• Les élèves du cycle 3 iront à la piscine à partir du second semestre après les vacances de février.

• La municipalité offre un spectacle de Noël aux enfants de l'école. Celui-ci a lieu à Amiens à l'Esplanade de la Hotoie et sera assuré par la compagnie " Music Art Show ".

Les enseignants

### PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le Mardi matin de 10 h à 12 h.

Le Jeudi soir de 17 h à 19 h.

Le Samedi matin de 10 h à 12 h.

Tél./Fax : **03 22 93 02 17**

Permanence de la Sécurité Sociale à la mairie :

Le jeudi de 15 h à 16 h.

### LES DATES À RETENIR :

7 Septembre 2003 Fête locale

16 Novembre 2003, Repas des Aînés

### ASSOCIATION DE CHÔMEURS DU CANTON DE VILLERS-BOCAGE ET AMIENS METROPOLE

Aide alimentaire

Tél. 03/22/93/73/65

Pour vos problèmes

ANPE - ASSEDIC - RELAIS C.M.U. R.M.I. - D.D.T.E.F.P.

Permanence

Lundi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Mardi de 10 h à 12 h

Mercredi de 10 h à 12 h

Jeudi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

et sur rendez-vous

Tél./ fax 03/22/93/76/90

## TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Pour le week-end

ALLONVILLOIS _____	213,43 €
AMIENS-MÉTROPOLE _____	304,90 €
EXTÉRIEUR _____	426,86 €
Forfait de nettoyage _____	45,73 €
Montant de la caution pour toutes les locations _____	610 €

### SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

L'ensemble de ces démarches est donc traité par téléphone sans se déplacer, si nécessaire, un courrier sera transmis pour confirmer la demande.

**Le Centre de Clientèle est accessible au :  
03.22.33.13.13 de 8h à 18h du lundi au vendredi.**

..... ENVIRONNEMENT



COMMUNE  
D'ALLONVILLE

L'ORGANISATION DU SERVICE  
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS

**RAPPEL**

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

SONT COLLECTÉES LE LUNDI ET LE JEUDI  
DANS LA MATINÉE À PARTIR DE 9H00  
En bordure de la voie, accessible au véhicule de ramassage

*SONT INTERDITS :*

*Verre, Déchets verts, Encombrants*

*Déchets toxiques et les déchets contaminés*

*La présentation de sacs à côté du bac si votre commune est équipée en bacs de collecte.*

### LES ENCOMBRANTS

SONT COLLECTÉS le 3<sup>ème</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS  
DANS LA MATINÉE À PARTIR DE 8H00  
En bordure de la voie, accessible au véhicule de ramassage

**SONT ACCEPTÉS :**

Electroménagers, matelas, sommier, meubles ménagers, ustensiles de cuisine.  
Moquettes roulées, tuyaux de poêle, tôle de couverture métallique ou plastique  
à l'unité. Grillage léger soigneusement pressé, jouets et divers.

*SONT INTERDITS :*

*Déchets verts, matériaux de construction (démolitions, poutres, charpentes, tuiles,  
piquets de clôture, plâtres de maison, déblais, gravats et débris de travaux publics  
et particuliers), fûts ayant contenu des solvants ou des hydrocarbures, emballages de  
produits phytosanitaires, moteurs automobiles, batteries et pièces automobiles,  
déchets toxiques (huiles, peintures, ...)*

### EN MAIRIE

Une mallette est à votre disposition pour y déposer les piles de ménage usagées.

**LES CONTENEURS DE COLLECTE SÉLECTIVE**

**SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE VOTRE COMMUNE**

Conteneur à verre : bouteilles, flacons, bocaux

REFUSE : céramique, porcelaine

Conteneur à papier : papiers, revues, journaux, magazines

REFUSE : enveloppes à fenêtre, feuilles de plastiques, chemises en couleur

Conteneur à plastiques : tous les types de bouteilles en plastiques

REFUSE : bouteilles d'huile

**LES DÉCHETTERIES**

SONT OUVERTES :

7 jours/7 y compris jours fériés sauf Pâques, Noël et Jour de l'An  
De 9H à 18H, à 20H du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre (horaires actuels)

SONT SITUÉES :

“EST” : à CAMON, ZAC de la Blanche Tâche, près d'EMMAÛS

“NORD” : à AMIENS, chemin de Vauvoix, près de l'Hôpital Nord

“SUD” : à AMIENS, sur la route de Saint-Fuscien

SONT ACCEPTÉS :

Déchets verts (issus de jardin), papier-revues-journaux-magazines, ferrailles, textiles, pneus, gravats triés (dans la limite de 2 m<sup>3</sup>/mois sur l'ensemble des déchetteries), emballages ménagers en verre, plastiques, acier, aluminium, cartons, huile de vidange et leurs contenants, électroménagers et objets (récupérés par des associations), encombrants, déchets banals des artisans et commerçants dans la limite de 2 m<sup>3</sup>/mois au total.

SONT ACCEPTÉS À LA DÉCHETTERIE “EST” UNIQUEMENT :

Déchets ménagers spéciaux : produits inflammable; toxiques ou corrosifs (bases, acides, peintures, solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires d'usage domestiques), piles usagées, batteries, tube néon, déchets d'amiante-ciment dans la limite de 1 m<sup>3</sup> par an (tuyaux d'assainissement ou de Fumisterie, tôles ondulées, ardoises, plaques de bardage et conduits de ventilation).

MERCI DE TRIER AU MAXIMUM VOS DÉCHETS  
AVANT DE VOUS RENDRE À LA DÉCHETTERIE

SONT INTERDITS : Ordures ménagères et produits de balayage

Médicaments (les apporter en pharmacie), Produits explosifs, radioactifs et dangereux, (mercure, amiante autre que fibrociment, révélateurs photo, ...)

**CONTACT**

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre :

LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS - Tél. : 03 22 97 41 56 - Fax : 03 22 71 22 49

**état civil 2002**

**NAISSANCES**

MALLARD Elise	09 mars 2002
CARRE Julie	27 avril 2002
COTTINET Ambrine	31 mai 2002
PHILIPPE Gabriel	20 septembre 2002
THIERION DE MONCLIN Marine	27 septembre 2002

**MARIAGES**

VANDERMOLEN Pascal et GAUDEFROY Catherine	1er juin 2002
EL FOUIKAR Abderrahmane et FOURRIER Valérie	22 juin 2002
FERNANDES Emmanuel et MARGUERITTE Mélanie	17 août 2002
KOENIG Alain et LOIRE Corinne	14 septembre 2002

**DÉCÈS**

DUFOSSE Jean-Marie	28 mai 2002
--------------------	-------------



Allonville

année 2003

---

LE TRAIT D'UNION 2003

Rédaction : Mairie d'Allonville

Gravure, impression : Polygraphique, Amiens

Tirage : 280 exemplaires / VENTE ET REPRODUCTION INTERDITES

PHOTOS : TOUS DROITS RÉSERVÉS.

CLICHÉ : MUSÉE DE PICARDIE